

BTS Métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image (fin RNCP 31/08/2027)



Niveau d'étude visé
BAC +2



Diplôme
BTS - BTS
Agricole



Domaine(s) d'étude
Audiovisuel -
Cinéma



Accessible en
Formation
initiale



Établissements
Lycée général et
technologique
des Arènes

Présentation

Cette option développe l'apprentissage du regard. Le technicien image ou opérateur est chargé de préparer et réaliser les prises de vue, les éclairages d'un film, d'une émission de télévision ou d'une publicité. Il intervient sous la responsabilité d'un réalisateur, d'un producteur et/ou d'un directeur artistique.

Au cours de sa formation, l'élève apprend à réaliser le tournage d'une production audiovisuelle. L'enseignement sur les technologies des équipements et des supports lui permet notamment d'acquérir la maîtrise des caméras analogiques et numériques, des éclairages (réglages, mesures, plan lumière) et de la vidéo numérique. Avec l'enseignement des techniques et mise en oeuvre, il apprend, par ailleurs, à réaliser des prises de vues, à réaliser les déplacements caméras et les cadres, à créer un plan lumière et à coordonner une équipe de tournage. L'élève est capable de s'assurer de la qualité professionnelle des images enregistrées au plan technique et esthétique et d'engager d'éventuelles reprises en respectant le planning du tournage. La formation est complétée par des enseignements de physique (optique, photométrie et électricité), d'économie et de gestion, d'environnement économique et juridique et d'anglais.

Admission

Conditions d'admission

- * **Admission de droit** : Non
- * **Niveau d'études requis** : Bac ou équivalent

Contact(s)

Autres contacts

Lycée des Arènes

Adresse

PLACE EMILE MALE
31024 TOULOUSE CEDEX 03

Email : 0312267w@ac-toulouse.fr

Téléphone : 05 62 13 10 00

Fax : 05 62 13 10 01

Site : [Lycée des Arènes](#)

Modalités d'enseignement : formation initiale

Infos pratiques

Lieu(x)

Toulouse

En savoir plus

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.5810](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.5810)

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.5810](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.5810)

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.5810](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.5810)

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.5810](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.5810)

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.5810](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.5810)

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.5810](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.5810)

Programme

Organisation

Cette formation comporte des enseignements généraux (culture audiovisuelle et artistique, sciences physiques, anglais, économie et gestion), et des enseignements professionnels :

- * Culture audiovisuelle et artistique (8 heures hebdomadaires en 1er et 2e année).
- * Anglais (1,5 heures hebdomadaires en 1er et 2e année).
- * Sciences physiques (4 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : l'optique, la photométrie et la couleur, l'électricité et l'électronique.
- * Economie et gestion (1 h 30 heures hebdomadaires en 1er et 2e année): économie, droit, gestion et communication appliquées au secteur de l'audiovisuel. Notions abordées : connaissance du milieu professionnel (audiovisuel, cinéma, spectacles, circuits de diffusion et de distribution, paysage audiovisuel), l'entreprise (formes juridiques, fonctionnement et organisation, principes de gestion), le cadre juridique (propriété littéraire et artistique, droits de la personnalité, droit du travail, législation sociale), la production audiovisuelle (chaîne de production : de la conception du projet à sa diffusion).
- * Technologie des équipements et des supports (5 heures hebdomadaires en 1er et 2e année): étude du fonctionnement des appareils liés à la prise d'image, la prise de son, le stockage, la transformation, la restitution et la distribution de l'information, le contrôle et la mesure. Sont plus particulièrement abordés : l'analyse de l'image, les alimentations, la chaîne de traitement numérique, les caméras analogiques/numériques, l'éclairage, la vidéo numérique etc.
- * Techniques et mise en oeuvre (11 heures hebdomadaires en 1er et 2e année): repérages, matériels de prise de vue, matériels d'éclairage, machinerie ; étalonnage (moniteurs, vidéo projecteurs), réglage et mise aux normes de la chaîne image, mise en place des éclairages (essais, réglages, mesures, et contrôle lumière) ; cadrage et mouvements d'appareils, coordination avec l'équipe de tournage (décoration, son etc.), conception du plan lumière, réglages caméra, exécution des prises de vues, estimation qualitative et reprise si nécessaire, respect du découpage, évaluation des raccords ; participation au traitement de l'image : visionnage, trucages et effets spéciaux, étalonnage.

Stage : sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 11 semaines : 8 semaines à la fin de la 1re année, et 3 semaines en 2e année.